

## LA FNE EST PRESSÉE...MAIS PREND SON TEMPS !!!

“Pour avoir du sens un nouveau projet devra s’appuyer sur une augmentation de la valeur du point.”

La CPPNI du 20 juin 2024, instance plénière de négociation, a abordé les résultats des dernières commissions techniques (22, 29 et 30 mai).

A part la stabilisation des critères de cotation, **fin juin**, tout est en **chantier du côté de la FNEMSA** :

- ✓ **Cartographie des métiers et postes repères (160): en cours de validation par la FNEMSA**
- ✓ **160 Fiches de postes repères : aucune fiche n’est prête. On attend (ou pas Ocapiat ?)**
- ✓ **Briques, activités supplémentaires définies nationalement : aucune fiche repère disponible.**

Aucune cotation ne peut s’effectuer à ce jour. Un système de « classe » doit compléter la cartographie.

Système de rémunération : les propositions de la FNEMSA sont partielles car « en co-construction » selon elle.

- ✓ Degré : nouveau système sur 17 ans mais aucune proposition de nombre de points.
- ✓ Briques : des points pris dans les points d’évolution, attribués pendant la période d’activité, sauf si celle-ci dépasse 18 mois.
- ✓ Autant de points d’évolution en moins à distribuer !

**Autant le dire clairement : Rien n’avance, et la FNEMSA souhaite boucler la négociation en novembre !**

**Ce qu’il reste à réaliser :**

- **160 fiches métiers à étudier, puis à coter,**
- **Idem pour les briques dont on a aucune information sur le nombre et le contenu,**
- **Y aura-t-il des cotations locales ?**
- **Négociation d’un système de rémunération...**

A ce rythme, pour arriver à conclure en novembre, quand les Organisations syndicales avec les salariés pourront ils prendre connaissance de ce qui pourrait être leur avenir ?

**La CGT propose 5 points d’expérience sur toute la carrière et 5 degrés au lieu de 3.**

Pour en savoir plus : <https://msainstitution.sharepoint.com/sites/GalaxieMSA-CGT>

